Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 23 mars 2022
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 23 mars 2022, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 1/2022 intitulé « Réponse à la motion de M. Yvan Cheseaux « Transformer les jetons de présence des conseillers communaux en bons d'achat dans les commerces locaux », daté du 21 janvier 2022,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- de renoncer à établir un règlement pour l'émission, la distribution et l'encaissement de bons ;
- de classer sans suite la motion de M. Yvan Cheseaux.

Le Président
Marc Chablaix

La Secrétaire
Deborah Borloz

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Le Sépey, le 23 mars 2022

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 23 mars 2022
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 23 mars 2022, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 2/2022 intitulé **« Adoption du plan d'affectation « Baignade naturelle, Les Mosses » et son règlement »**, daté du 21 janvier 2022,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'adopter le plan d'affectation « Baignade naturelle, Les Mosses » et son règlement ;
- d'autoriser la Municipalité de poursuivre la procédure en vue de mener à bien le projet jusqu'à son entrée en vigueur.

Le Président — La Secrétaire

M. Chablaix — Deborah B.

Marc Chablaix — Deborah Borloz

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Le Sépey, le 23 mars 2022

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 23 mars 2022
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 23 mars 2022, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 3/2022 intitulé **« Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du chemin des Terreaux, Les Mosses »**, daté du 7 février 2022,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
avec 25 oui et 1 abstention

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 67'000.00 pour financer des travaux de réfection du chemin des Terreaux, Les Mosses ;
- d'admettre le mode de financement proposé ;
- d'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans.

Le Président
Marc Chablaix

La Secrétaire
Deborah Borloz

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Le Sépey, le 23 mars 2022

Conseil communal

Ormont-Dessous

Extrait du procès-verbal
séance du 23 mars 2022
Présidence : M. Marc Chablaix

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Dans sa séance du 23 mars 2022, le Conseil communal d'Ormont-Dessous :

Vu le préavis municipal n° 4/2022 intitulé « **Approbation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles 2021** », daté du 14 février 2022,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

A DECIDE
à l'unanimité

- d'approuver ces dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles avec effet rétroactif ;
- d'admettre les modes de financement proposés.

Le Président — La Secrétaire

Marc Chablaix — Deborah Borloz

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Le Sépey, le 23 mars 2022